Le petit collecteur

BULLETIN D'INFORMATION 17 / MAI 2022

DOSSIER / P 3-6

Comprendre pour agir

ENVIRONNEMENT / P 6-7

Entretien du ru du Montubois

Étude historique au Château de la Chasse

Inventaire des zones humides

ACTUALITÉS / P 7-8

Un chantier XXL

Réhabilitation du réseau des eaux usées

Mise en séparatif de la Grande rue à Bessancourt

Agenda

Les métiers du SIARE

Agir pour l'environnement et le cadre de vie

Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains

siare
Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains

Éditorial

Agir pour l'environnement et le cadre de vie, c'est ainsi que pourrait se résumer en quelques mots notre ambition. Cela se traduit par une multiplicité de missions que porte le SIARE et dont Le Petit Collecteur se fait écho régulièrement auprès de vous : assurer la collecte et le transport des eaux usées, gérer les eaux pluviales, lutter contre les pollutions dans l'eau et les sols, réduire le risque d'inondation, préserver les milieux aquatiques et la biodiversité…

Pour accomplir ces missions, des études doivent être menées, des ouvrages sont à construire, des réseaux sont à surveiller, des cours d'eau sont à entretenir ou réaménager, etc. Rien de tout cela ne pourrait se faire sans les compétences et l'engagement au quotidien de plus d'une trentaine d'agents.

Aujourd'hui, le SIARE recrute pour renforcer ses équipes. Plusieurs postes sont ouverts sur des métiers très différents (études, exploitation, gestion…). Mais tous les postes ont en commun de contribuer à la qualité de l'environnement sur notre territoire, dans une dynamique de travail en équipe.

Donner un sens écologique concret à son engagement professionnel est un objectif sans cesse plus actuel pour les générations qui entrent sur le marché du travail. N'hésitez pas à envoyer votre candidature ! Contribuant directement au développement durable de notre territoire, les métiers du SIARE sont des métiers d'avenir. Ils permettent à chacun de s'épanouir au travers d'actions concrètes, que ce soit sur le terrain ou dans les bureaux. La préservation de l'environnement est le quotidien passionnant des équipes du SIARE.

Pour vous permettre de découvrir ces métiers à la fois peu connus et indispensables pour notre qualité de vie, nous avons décidé de vous proposer une immersion de 24 heures au sein du SIARE.

Très bonne lecture.

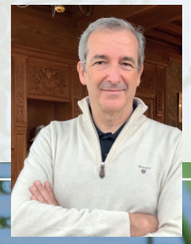

Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

Les métiers du SIARE

Agir pour l'environnement et le cadre de vie

Au fil des numéros de notre journal, vous êtes amenés à découvrir les missions du SIARE. Pour autant, si l'on vous dit que « nous agissons au quotidien pour la protection de l'environnement, la salubrité et votre confort », cela reste assez théorique. C'est pourquoi, ce numéro entend vous faire découvrir le quotidien des agents du SIARE à votre service.

11 030 ha
5 bassins versants

26 communes
soit 340 000 habitants

175 km
de canalisations (transport des eaux usées et pluviales)

4 000
regards et puits d'accès

22 bassins
de retenue des eaux pluviales

30 km
de rus à ciel ouvert

60 ouvrages
de décantation

Sur notre territoire à la fois rural, agricole et très urbain, les agents du SIARE doivent faire face à de multiples problématiques : ruissellement des eaux pluviales, risque d'inondation, pollutions… avec en toile de fond, les grands défis environnementaux de notre siècle que sont le réchauffement climatique, la préservation de la qualité de l'eau et la protection de la biodiversité. Comment ? Nous vous proposons de suivre, sur une journée, quelques-uns des 31 agents du SIARE, qu'ils soient sur le terrain ou dans les bureaux.

Un peu d'histoire…

À l'origine, le Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains (SIARE) s'occupait uniquement du transport des eaux usées. Puis ses missions se sont progressivement élargies. Petit retour en arrière.

En 1929, avec l'industrialisation et l'accroissement de l'agglomération parisienne, la pollution de la Seine et de ses affluents devient alarmante. Le « tout-à-l'égout », qui se déverse dans le lac d'Enghien ou dans les champs d'épandage comme celui de Pierrelaye, atteint ses limites et pose des problèmes d'hygiène. Le SIARE est alors créé pour assainir cette situation et regroupe 12 communes.

Dès l'année suivante, 8 communes supplémentaires adhèrent au syndicat. Très vite, le SIARE lance des chantiers importants : construction des premiers collecteurs d'assainissement qui transportent les eaux usées vers les stations d'épuration, curage du lac d'Enghien et création de trois bassins de décantation.

À partir des années 2000, le SIARE se dote de ses propres services techniques afin d'accomplir ses missions d'études et de mise en œuvre des décisions prises par les élus. De nouvelles compétences lui sont confiées : l'encadrement des rejets industriels, la collecte des eaux usées et pluviales pour les communes de Saint-Prix et Bessancourt et enfin la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

La plupart de ces missions sont invisibles car les réseaux d'assainissement sont sous terre, pourtant leurs répercussions sont bien réelles !

Une priorité : le développement durable

Le SIARE est résolument tourné vers le développement durable. Avec de « beaux » projets techniques et écologiques qui sont en cours d'élaboration : valorisation du traitement de l'eau par les plantes, réhabilitation de berges de cours d'eau, construction d'une Maison de l'Eau, mise en œuvre de solutions fondées sur la nature…

Le projet d'aménagement du bassin des Cressonnières à Saint-Gratien est un exemple de projet de développement durable : obtenir une meilleure qualité de l'eau par un aménagement améliorant le cadre de vie des riverains et la biodiversité.

À l'image des missions, les projets sont diversifiés et les possibilités de formation des agents sont nombreuses pour innover au quotidien.

Répartis en trois pôles (Technique, Environnement et Administratif), les agents du SIARE agissent au quotidien pour garantir le service public d'assainissement, prévenir les inondations et protéger les milieux aquatiques. Des missions concrètes, des femmes et des hommes sans qui notre quotidien serait beaucoup plus compliqué et notre cadre de vie moins agréable !

Des postes sont actuellement à pourvoir. Alors, qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

Le SIARE recrute

Plusieurs postes sont à pourvoir : responsable du Bureau Etudes et Travaux, chargé(e) de suivi des conformités d'assainissement, responsable du service exploitation et réseaux communaux, assistant(e) de gestion financière.

Les postes sont ouverts aux fonctionnaires et aux non-fonctionnaires.

Rejoignez une équipe dynamique de 31 personnes, au service de l'intérêt collectif et de l'environnement !

- *Les annonces sont consultables sur le site Internet du SIARE :* **www.siare95.fr, rubrique « Recrutement ».**
- *Vous pouvez adresser CV et lettre de motivation à M. le Président du SIARE par mail* **(ressources.humaines@siare.net)** *ou par courrier au :* **1 rue de l'Égalité - 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY**

24 heures au SIARE

Suivez plusieurs agents du SIARE dans leurs missions !

Les journées du SIARE sont riches et ne se ressemblent pas, que ce soit sur le terrain ou dans les bureaux.
Le travail en équipe est la règle, en lien avec les collectivités concernées, les partenaires et les prestataires spécialisés.

Merci aux agents qui ont bien voulu nous faire découvrir quelques moments de leur quotidien.

7 heures — Service Exploitation

Thibaud et Jérôme **vérifient le chantier au poste de refoulement** à Beauchamp où arrivent les eaux usées de Montigny-lès-Cormeilles, Bessancourt, Taverny et Beauchamp. Elles y sont stockées avant d'être acheminées vers la station d'épuration.

Les travaux doivent améliorer le refoulement des eaux usées et diminuer les déversements par temps de pluie dans le milieu naturel.

8h30 — Système d'information géographique (SIG)

Guillaume, instructeur urbanisme et Rémi, cartographe **consultent le logiciel SIG afin de localiser une parcelle** avant une visite sur le terrain.

Celle-ci servira à vérifier les prescriptions techniques pour la gestion des eaux pluviales et des eaux usées, dans le cadre d'un permis de construire.

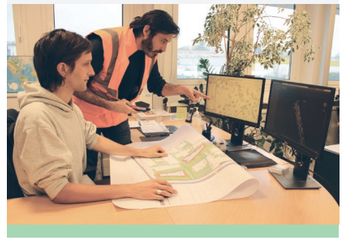

9 heures — Service Environnement

Romain, chef de projet Eau et Environnement, se rend au **crapaudrome en bordure de la forêt de Montmorency.** En période de reproduction, les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres) traversent la route pour les étangs Marie, et risquent de se faire écraser.

Avec des bénévoles et l'ONF, Romain passe en revue les seaux, répertorie les batraciens et les relâche de l'autre côté de la route, en toute sécurité.

10 heures — Supervision

Nicolas, ingénieur supervision, **analyse les données du système de télésurveillance et la pluviométrie** estimée par Météo France.

Les outils de mesure (sondes de niveaux, capteurs) installés à des endroits stratégiques permettent de surveiller en temps réel les réseaux et les bassins de stockage.

L'enjeu : pouvoir intervenir rapidement en cas de problème.

11 heures — Service Environnement

Olivier, chargé de missions Milieux aquatiques, effectue la **mesure du débit des rivières** sur 10 points du territoire à l'aide d'un courantomètre. L'appareil mesure la vitesse et la profondeur des cours d'eau par induction magnétique.

Objectif : connaître le régime hydraulique des cours d'eau et intégrer ces données à la gestion du risque d'inondation.

12 heures — Direction

Amparo Martaud, directrice générale du SIARE, et Denis, directeur des services techniques, font le **point sur les dossiers en cours.**

Tout ne se passe pas toujours comme prévu. Il faut donc anticiper les problèmes et gérer les imprévus propres aux chantiers, les pollutions, les risques d'inondation…

Quelle que soit l'heure, l'astreinte veille et est prête à intervenir…

18h30 — Gouvernance

Fin de l'activité des services, la direction rejoint les élus pour le comité syndical du SIARE. Chaque trimestre, les **52 élus du SIARE** (2 élus par commune membre) se réunissent afin de prendre des décisions concernant les compétences du syndicat, le budget et les ressources humaines.

Le SIARE travaille en étroite collaboration avec les municipalités et les communautés d'agglomération du territoire.

17 heures — Service Marchés publics

Tracy, responsable des Marchés publics, et Marie, chargée d'affaires études et travaux, **finalisent le dossier du concours d'architecte** pour la construction de la Maison de l'eau.

Le SIARE se doit de gérer au mieux les deniers publics, et procède donc à des appels d'offres pour sélectionner ses prestataires.

16 heures — Service Collecte

Isabelle, technicienne Réseaux communaux, ouvre un regard d'assainissement à Saint-Prix pour **vérifier le bon écoulement des eaux usées.** Depuis 2016, c'est le SIARE qui gère la collecte des eaux usées et pluviales pour la commune.

Elle se rend ensuite chez un riverain pour un **diagnostic de conformité** : vérifier qu'il n'y a pas d'erreur de branchement. La chasse aux mauvais branchements est primordiale pour réduire les pollutions des cours d'eau.

15 heures — Service Juridique

Oumar, directeur juridique et administratif, et Morgane, ingénieure GEMAPI, font un **point sur la stratégie foncière du SIARE.** En question : l'acquisition à Montlignon d'un terrain identifié comme une zone humide à protéger.

Le SIARE préserve ces espaces riches en biodiversité et utiles pour prévenir les inondations : ils permettent de stocker l'eau comme une éponge !

14 heures — Bureau d'Etudes et Travaux

Denis, directeur des services techniques, et Houda, ingénieure d'affaires études et travaux, se rendent à la **réunion de chantier hebdomadaire de la construction d'un bassin de retenue des eaux pluviales**, à Deuil-la-Barre. (voir page 7)

Ils font le point sur l'avancée des travaux. Le bassin enterré permettra de stocker jusqu'à 15 000 m³ d'eau en cas de fortes pluies. Une protection contre les inondations.

Environnement

Entretien du ru du Montubois

Long de 5 km et très morcelé, le ru de Montubois présente des signes de mauvais entretien. **Le SIARE a décidé de réaliser des travaux jusqu'en juillet 2022 :**

- **abattage d'arbres** en mauvais état risquant de chuter dans le ru ou de déstabiliser les berges,
- **retrait des embâcles et nettoyage des ouvrages** en travers gênant l'écoulement de l'eau,
- **élimination des espèces végétales invasives ou inadaptées** sur les berges,
- **suppression des dépôts sauvages** présents dans le lit mineur.

Ces actions, menées dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien courant, visent le bon état écologique du ru et devraient prévenir les risques d'inondation.

Le ru de Montubois a la particularité de traverser en grande partie des terres agricoles. Le SIARE est en contact avec les propriétaires riverains afin de les sensibiliser à la bonne gestion du ru.

Ru du Montubois, juillet 2021

Le saviez-vous ?

L'entretien des cours d'eau non domaniaux incombe aux propriétaires riverains. Pour entretenir les berges et le lit mineur du ru du Montubois, le SIARE a dû obtenir une déclaration d'intérêt général de la part de la Préfecture. Cette procédure juridique temporaire (5 ans) permet au SIARE d'investir des fonds publics sur des terrains privés, au nom du bien commun.

Intervention pour enlever la carcasse d'une voiture dans le lit du ru

L'étang principal et le Château de la Chasse

Le Château de la Chasse

Étude historique au Château de la Chasse

Connaître le passé pour décider de l'avenir

Situé à Saint-Prix en forêt de Montmorency, le lieu est bien connu des promeneurs et des amateurs de nature ! Le SIARE a lancé en février dernier une étude sur l'évolution dans le temps des milieux aquatiques et des aménagements paysagers du domaine du Château de la Chasse. On entend par milieux aquatiques les étangs, zones humides, cours d'eau …

Pourquoi s'intéresser à l'histoire ? L'objectif est d'apporter une aide à la décision concernant les modifications, acceptables ou non, dans le cadre d'un projet de réaménagement des étangs du Château de la Chasse.

En effet, le SIARE a constaté que ces étangs, étant régulés par surverse, ne retiennent pas le surplus d'eau en cas de fortes pluies. Or, les inondations en aval du bassin versant du ru de Montlignon de 2016 et 2018 ont mis en lumière la fragilité de la zone face aux risques d'inondation. S'ils étaient optimisés comme des bassins de stockage, ces étangs pourraient stocker de 22 400 à 57 400 m³ d'eau selon différents scénarios, et ainsi participer à la prévention des inondations. Le réaménagement permettrait également de créer 3 200 à 29 100 m² de surface de zone humide, une avancée majeure pour la biodiversité.

Les conclusions de l'étude sont attendues en juin 2022.

Inventaire des zones humides

Mieux les connaître pour mieux les préserver

Le SIARE va mener, entre 2022 et 2023, un inventaire des zones humides sur huit communes du territoire : Taverny, Beauchamp, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Bessancourt, Frépillon, Béthemont-la-Forêt et Chauvry.

Objectif : identifier les zones humides potentielles pour mieux les protéger et, si besoin, les restaurer.

Cet inventaire viendra compléter celui du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer qui couvre le reste du territoire du SIARE. Une concertation sera menée avec l'ensemble des parties prenantes concernées : mairies, associations locales de protection de l'environnement, représentants d'agriculteurs …

Pourquoi protéger les zones humides ?

Gorgées d'eau (en permanence ou temporairement), les zones humides se caractérisent par un type de sol et/ou une flore spécifiques. Elles ont de nombreuses vertus : elles permettent de prévenir les inondations en fonctionnant comme des éponges qui stockent le surplus d'eau ; elles agissent sur la pollution de l'eau grâce à l'action épuratrice des plantes ; elles sont bénéfiques pour l'environnement car elles absorbent le CO_2 et sont des réserves de biodiversité. Les zones humides sont donc des écosystèmes essentiels, d'autant plus sur notre territoire urbain.

Zone humide à Béthemont-la-Forêt

Actualités

Un chantier XXL

Le chantier avance ! La construction du bassin de stockage des eaux pluviales du Moutier, à Deuil-la-Barre avait démarré en septembre 2021. La phase de réalisation des parois moulées, à 50 m de profondeur, s'est achevée en janvier puis les 152 micropieux ont été mis en place en février et mars. Retour en images.

▸ **Le SIARE réalise une série de vidéos sur ce chantier. Rendez-vous sur notre site Internet ou sur nos pages Facebook ou LinkedIn pour les visionner !**

Le chantier vu du ciel

Forage

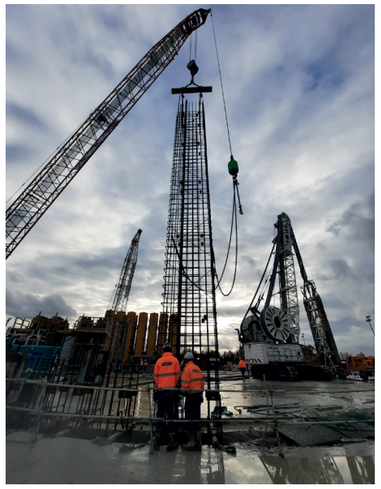

Ferraillage

Paroi moulée : joint d'étanchéité

Réhabilitation du réseau des eaux usées

La rénovation des réseaux d'assainissement dégradés (déboitement, fissures, impact des racines…) est indispensable pour assurer leur bon fonctionnement.

À partir de juin 2022, le SIARE commencera la phase 2 du chantier de réhabilitation du réseau des eaux usées, avenue du Général Leclerc, à Saint-Prix. Dans la continuité des travaux réalisés pendant l'été 2021, environ 180 mètres linéaires de canalisation principale et tous les branchements riverains y afférant seront renouvelés.

Ces travaux, en tranchée, nécessiteront la fermeture totale de la chaussée. Comme l'été dernier, une signalisation adaptée et une déviation routière seront mises en place pendant les 3 mois de travaux.

Phase 1 du chantier, été 2021

Agenda

Prochainement

- **Dimanche 15 mai à Deuil-la-Barre :** Fête de la Nature et de l'Environnement
- **Samedi 21 mai à Saint-Gratien :** Inspirations Durables
- **Dimanche 22 mai au Plessis-Bouchard :** Fête Découverte, Nature et Sport

Lors de ces manifestations, le SIARE tiendra un stand à destination des petits et des grands pour sensibiliser aux bonnes pratiques pour protéger l'eau.

Venez nous rencontrer !

Mise en séparatif de la Grande rue à Bessancourt

Des travaux pour lutter contre la pollution du milieu naturel

Environ 1,4 km de linéaire et 200 branchements sont concernés, avec 2 ans d'études et 13 mois de travaux découpés en 4 tranches. La création d'un réseau séparatif d'assainissement est un chantier d'envergure.

Si les travaux ne commenceront que début 2024, la phase d'étude et les enquêtes de conformité chez les riverains démarrent dès fin juin 2022. Ces travaux s'intègrent dans le projet de réhabilitation du centre-bourg, porté par la mairie de Bessancourt.

Pourquoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

Dans la Grande rue, le réseau d'assainissement est unitaire. Résultat : les eaux usées et pluviales sont mélangées dans une seule et même canalisation connectée au réseau d'eaux usées. Elles sont alors acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées. Lors des épisodes orageux, le réseau peut saturer et le trop plein déverse directement dans le milieu naturel, sans traitement préalable. Concernant la Grande rue, les eaux usées se retrouvent donc dans le ru de Liesse, ce qui pollue ce cours d'eau !

Ru de Liesse

À savoir

Rappelons que la loi sur l'eau de 2006 a pour objectif le bon état écologique des milieux aquatiques. La transformation des réseaux unitaires en réseaux séparatifs et la mise en conformité des branchements des riverains y contribuent activement.

Ru de Liesse pollué

Le petit collecteur

siare

Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains
1 rue de l'Egalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency -
Tél : 01 30 10 60 70 / Fax : 01 30 10 60 71 - info@siare.net - www.siare95.fr
Direction de la publication : Jean-Pierre Enjalbert • **Direction de la rédaction :** Amparo Martaud • **Comité de rédaction :** Andréa Astorga, Isabelle Raynard, Denis Fournier, Laëtitia Pelletier, Olivier Bousquet, Marie Carminati.

Crédits photos : SIARE - IOA Production, décembre 2021
Conception et rédaction : MarkediA
Impression : Imprimerie RAS / Tirage : 152 000 exemplaires • **Distribution :** CHAMPAR

10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org